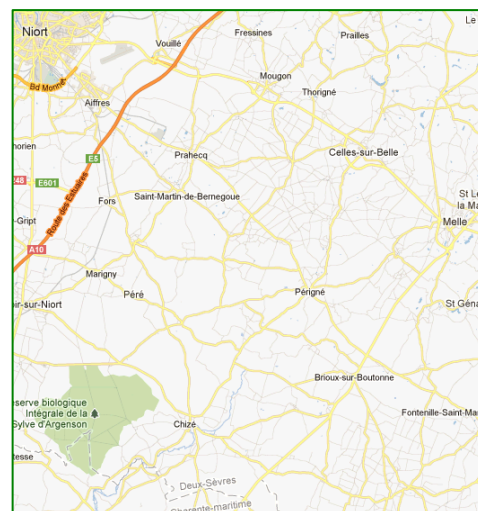


Suite à une étude réalisée sur la dégradation des berges de ses cours d'eau (signalant 90% d'érosion due aux troupeaux principalement bovins, 9% aux ragondins et 1% en aval des ouvrages et autres arbres arrachés), le Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne a sollicité le fonds du Contrat Régional de Développement Durable (CRDD) du Pays Mellois ainsi que les financements traditionnels de l'Agence de l'Eau et du Département, pour mener un vaste programme de protection des berges à l'échelle de son bassin. Ce programme consiste à supprimer en 2 ou 3 ans l'accès à la rivière pour les bovins et à installer des pompes à museau principalement. Cette action a été rendue possible grâce à la demande des éleveurs lors des réunions de concertation, en la couplant à une vaste opération de piégeage de ragondins qui a mobilisé 42 communes, 234 piégeurs pour 1863 captures en 2012.



Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne

Période de réalisation et durée des travaux : 1^{ère} tranche de travaux (Octobre 2011- Juin 2012) ; 2^{ème} tranche de travaux (novembre 2012- juin 2013).

Présentation des objectifs précis de l'action réalisée et des travaux effectués :

Diminuer l'abreuvement direct au cours d'eau pour limiter l'érosion, en priorité des bassins de la Boutonne et de la Belle pour lesquels des résultats liés à l'hydromorphologie seront attendus pour 2021, puis une 2^{ème} tranche sur les autres cours d'eau du territoire.

1^{ère} tranche : pose de 9,8 km de clôtures, de 51 pompes à museau et 78 abreuvoirs directs supprimés en berge.

2^{ème} tranche : pose de 19,2 km de clôtures, 100 pompes à museau, 1 bac gravitaire, 2 passerelles en bois et 175 abreuvoirs directs supprimés en berge. Pour une meilleure longévité, des crépines en laiton ont été préférées et assemblées sur place avec les 7 mètres linéaires de tuyaux.

Au total, 53 éleveurs ont adhéré à la proposition du SMBB sur les 2 tranches



Photos avant et après travaux du chantier de clôture (en hivernage, les pompes de prairie sont rentrées)

Entreprise/Régie : Etude : Géodiag ; Coordination : SMBB ; Mise en place sur les parcelles : éleveurs.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr

Coût total et financements du projet :

Tranche 1 : 25 000 € TTC et tranche 2 : 45 000 € TTC

Plan de financement des 2 tranches :

Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 50% du TTC sur le matériel,
Région Poitou-Charentes (CRDD) : 17 % du TTC sur le matériel,
Département 79 : 10% du HT sur le matériel,

Éleveurs : le solde correspondant au coût de leur commande de matériel.

L'implication financière du SMBB se limite aux frais liés au poste de technicien pour l'élaboration, la coordination et le suivi du dossier global (estimatif des besoins, demandes de subventions, visites avec les éleveurs sur les parcelles, sollicitation des devis auprès des fournisseurs, livraison du matériel, élaboration des conventions de partenariat, aide et conseils pour les implantations sur les parcelles).

Intervention	Coût
Pompe à museau + Kit aspiration 7 ml (sans la pose). La pose est assurée par l'éleveur.	218 € TTC
Abreuvoir gravitaire 600 litres + Kit aspiration 25 ml (sans la pose)	380 € TTC
Clôture électrique (sans la pose) Clôture en barbelés (sans la pose)	0,47 € TTC/ ml en moyenne 2,02 € TTC/ ml en moyenne
Abreuvoir aménagé en berge	Pas de référence de coût.

Informations sur les aspects administratifs :

Action menée dans le cadre du programme pluri-annuel d'actions liées à la restauration de la morphologie. La signature à venir d'un contrat Natura 2000 prévue en 2013 sur la vallée de la Boutonne a favorisé l'adhésion des éleveurs à ce projet (cette action figure dans le futur DOCOB).

Informations complémentaires sur la prestation : Si le SMBB a favorisé l'installation des pompes de prairies pour obtenir les gains écologiques les plus importants, quelques abreuvoirs aménagés en berge seront installés avec le lycée agricole de Melle afin de servir aussi de support pédagogique aux étudiants. Ils étudieront la faisabilité d'une crépine immergée protégée par un tube PVC installé dans un puisard gravillonné captant la nappe alluviale en retrait du cours d'eau. Cette opération n'a pas permis de voir la totalité des éleveurs concernés (enveloppes financières finalement insuffisantes). Le SMBB envisage une 3^{ème} tranche pour aller au bout de cette démarche.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Etude préalable, powerpoint des réunions, plaquettes de la chambre d'agriculture et du CG79

Présentation des impacts observés : L'érosion des berges est désormais limitée. De nouveaux propriétaires et/ou éleveurs contactent le syndicat, intéressés pour participer à de nouveaux travaux.

Suivi mis en place : Pour l'instant, seul un suivi sur le critère hydromorphologie est programmé et des analyses bactériologiques sont menées sur 8 points du bassin versant depuis 2011 (avant les premières installations sur le terrain) et se poursuivront les prochaines années.

Commentaires : Une campagne de piégeage des ragondins (2^{ème} cause de dégradations des berges) a été mise en œuvre en simultané. Elle est à l'origine de plusieurs adhésions d'éleveurs et sera reconduite en 2013 puis en 2014 avec, comme en 2012, 50% de financement Agence de l'Eau Adour-Garonne et 50% du SMBB. Avoir un exemplaire de pompe de prairie dans le véhicule pour montrer aux éleveurs concrètement le matériel proposé, aide énormément à la prise de décision pour adhérer à un tel programme. Une plaquette de sensibilisation éditée conjointement par la Chambre d'agriculture et le Département des Deux-Sèvres a également facilité des échanges.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Pascal VOIX - 05 49 07 82 68 – 06 30 69 03 57 - vallee-boutonne@orange.fr

Président du Syndicat: Philippe CHARLES - SMBB, 1 Cour du pigeonier 79170 PERIGNE

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'exemples sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr